

Tribune des groupes du conseil municipal



Majorité municipale

De l'anglais pour les plus jeunes à Seclin : Just do it

Dès le début de ce nouveau mandat, les orientations nouvelles sur le volet éducatif ont été évoquées avec les services en charge de leur mise en œuvre.

Ces orientations se déclinent autour d'une volonté ferme d'accompagner autant que cela est possible l'enfant dans ses apprentissages jusqu'à son émancipation.

En ce sens m'a été confiée la mission d'Adjointe au parcours éducatif, en y associant Madame FRERE, déléguée à la jeunesse et Monsieur LESCROART, délégué à l'insertion.

Notre volonté est d'agir et de construire un programme en faveur de l'égalité des chances.

L'un des points de notre programme porte sur l'ouverture à des groupes d'échanges bilingues auprès des jeunes Seclinois.

Avant d'atteindre cet objectif, il semblait important de familiariser les enfants à la langue anglaise et de manière ludique.

Des ateliers d'initiation ont ainsi été mis en place sur les accueils des mercredis loisirs de la Ribambelle et Jeun'espace pour 2 groupes d'enfants.

Nous entendons prolonger le dispositif, sur d'autres temps, pour en faire profiter à un maximum de jeunes enfants de Seclin.

Habituer les enfants à l'intonation, les plonger de temps en temps dans un véritable bain linguistique est une chance et cela leur servira dans leur vie d'adulte.

Sur le plan éducatif, nous continuons de travailler à la mise en place d'un dispositif périscolaire pour accompagner les enfants dans leurs apprentissages et la maîtrise des connaissances.

Ce dispositif ne pourra se décliner sans une étroite collaboration avec les enseignants. Nous entendons travailler main dans la main avec eux.

Dans ce contexte sanitaire très particulier, nous continuerons de veiller au bien être de chaque enfant et nous tentons de limiter le décrochage scolaire.

Nous faisons de la réussite scolaire et de l'éducation citoyenne une priorité absolue.

Nous portons un objectif d'épanouissement de nos enfants pour en faire des citoyens responsables dans un monde en mouvement permanent.

Amandine MASSET
Adjointe déléguée au Parcours éducatif

Seclin en Commun

COVID - Pour une stratégie gagnante.

Ignorant les avis des scientifiques, le Président de la République a décidé en début d'année de poursuivre sa stratégie de « vivre avec le virus ». Vivre avec le virus mais sans culture, sans restaurants, sans sport, sans grandes rencontres familiales ou amicales... La vie sans la vie.

Trois mois plus tard, le pari est perdu. Les contaminations et les hospitalisations explosent, surtout dans notre Région.

Le printemps est là et nous sommes à nouveau confinés, enfin presque. Le Premier Ministre l'annonce mais le Président le réfute. L'attestation de déplacement est modifiée, puis supprimée. Il nous faut rester enfermé dehors. La gestion de crise devient absurde. Le travail continue, quoi qu'il en coûte. Le gouvernement nous enfume dans un nuage de contradictions.

Après avoir loupé l'épisode des tests, puis des masques, c'est désormais le fiasco des vaccins.

Le week-end dernier, le centre de vaccination de Seclin a dû annuler 250 rendez-vous, faute de doses.

Nous sommes en colère face à ce scandale qui impacte les plus fragiles qui avaient enfin l'espoir d'être vaccinés. Cette vaccination escargot génère beaucoup d'incertitude et d'angoisse.

Aveuglés par l'idéologie libérale, les Gouvernants sont incapables de répondre au défi sanitaire. Il faut libérer les vaccins des brevets et des règles du marché. Ils doivent être des biens communs produits par tous les industriels capables de le faire.

La semaine dernière, le Président de la République déclarait à Valenciennes qu'il fallait « vacciner matin midi et soir ». Comme on dit chez nous, grand diseu, pti faiseu !

Ce n'est pas à cause des Français ou des soignants exemplaires depuis toujours que notre campagne vaccinale patine. C'est à cause des échecs répétés de la politique gouvernementale.

Nous sommes inquiets par la situation dans les écoles. A Seclin, aucun test salivaire n'a été déployé. Nous attendons que le Maire, omniprésent dans les médias, puisse taper du poing sur la table vis-à-vis de l'ARS et de l'Education Nationale.

Nous avons besoin d'une vraie stratégie qui fasse passer l'intérêt sanitaire avant la communication et avant les profits des laboratoires. Il faut renouer avec la transparence et avec une gestion plus démocratique de la campagne vaccinale. Les citoyens doivent se faire entendre. Ce sont nos vies qui sont en jeu.

Benjamin VANDEKERCKHOVE
Seclin en Commun



L'Hebdo Seclinois

www.ville-seclin.fr



N° 1176

du 01/04/2021
au
07/04/2021

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE SECLIN SE FORME AU CONCEPT DES 1000 JOURS



Durant plusieurs semaines, la Maison de la Petite Enfance propose à ses équipes de partager leurs expériences avec le Professeur Laurent Storme, du Service de Réanimation Néonatale du CHU de Lille et plusieurs étudiants en médecine, kinésithérapie....Mission : découvrir le concept des 1 000 premiers jours qui construisent le capital santé de l'enfant.

Être parents, ce n'est pas simple. De plus en plus de papas et de mamans expriment un besoin croissant d'être mieux accompagnés. Se sentir seul face à la parentalité. Comment agir au mieux pour son enfant ? Comme gagner de la confiance dans son rôle de parents ? La Maison de la Petite Enfance connaît bien cette problématique. Les équipes d'Elodie Demaret travaillent chaque jour pour l'avenir des petits qui leur sont confiés. Dernièrement, La Maison de la Petite Enfance de Seclin a travaillé sur le concept des 1 000 premiers jours. Un compte-à-rebours pour l'avenir de bébé !

Se former et partager

C'est par petits groupes de six personnes que les assistantes maternelles de la Maison de la Petite Enfance de Seclin se sont retrouvées pour parler du concept des 1 000 premiers jours avec le Professeur Laurent Storme, du

Service de Réanimation Néonatale du CHU de Lille et de plusieurs étudiants en médecine, kinésithérapie, pharmacie des Hauts-de-France. Mission de ces rendez-vous : échanger sur les expériences de chacun et chacune et de sensibiliser aux enjeux des 1 000 premiers jours de vie d'un enfant.



« Une période primordiale pour l'avenir de l'enfant », souligne le professeur Storme. **Durant ces deux ans, l'enfant capitalise sur sa future santé ; son vocabulaire ; sa personnalité ; son devenir** ». En compagnie d'étudiants en médecine, en pharmacie, en kinésithérapie, les assistantes maternelles ont pu échanger, partager sur leurs expériences de terrain. « **Un enrichissement collectif qui profite à toutes et tous**, confirme Elodie Demaret, directrice de la Maison de la Petite Enfance de Seclin. **Cette formation, une première pour la région, permet d'enrichir et valoriser**

leurs compétences. Des formations par le partage pour continuer à se former avec l'évolution des neurosciences »

Le Concept des 1 000 premiers jours

La formation s'est déroulée autour ce concept des 1 000 premiers jours de la vie d'un bébé. Cette période est reconnue aujourd'hui comme une étape d'importance critique pour le développement humain et la construction du capital santé de l'enfant. De la conception aux deux ans de bébé, ces 27 premiers mois sont considérés comme sensibles. L'environnement peut impacter la construction de l'enfant. « **Notre région est particulièrement touchée par certaines pathologies**, confirme le Professeur Storme. **Notre objectif est d'améliorer la santé grâce à une prévention précoce.** »

LES PLEURS DU BÉBÉ

Le concept des 1 000 premiers jours de l'enfant **prend en compte plusieurs thématiques (comme la gestion du stress, la prévention des écrans, les perturbateurs endocriniens, repérer les signes de l'épuisement parental, des conseils sur l'alimentation, le sommeil....)**

Cette année les thématiques portent sur les pleurs du bébé et le risque du bébé secoué. Le professeur Storme propose trois actions possibles pour éviter le drame du bébé secoué. Des actions qui permettent d'éviter de lourdes conséquences pour l'enfant. Le bébé pleure ? La pression monte ? Voici ce qu'il est conseillé de faire :

- :: Appeler un proche (maman, voisine...)
- :: Partir se promener avec le bébé (prendre l'air)
- :: Je le mets au lit, porte fermée.



COMMÉMORATION DU 19 MARS : DEVOIR DE MÉMOIRE ET UNION PATRIOTIQUE

Vendredi 19 mars, devant le Monument aux Morts de la Commune, François-Xavier Cadart, le Maire, accompagné de nombreux élus dont Christian Baclet, 1er Adjoint et Roger Mille, Conseiller délégué aux Seniors et aux Affaires Patriotiques, ainsi que des associations d'anciens combattants, ont commémoré la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie. Le 19 mars salue le 59ème anniversaire de la signature de l'accord de cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, en 1962. Après le texte lu par Christian Plé de la FNACA, le Maire a indiqué combien il était important que toutes les associations patriotiques se rejoignent dans leur histoire commune. « **Il est important de reconnaître toutes les mémoires, toutes les souffrances de nos anciens combattants. De respecter les engagements de chacun** ».



DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS POUR LES JEUNES ÉLÈVES DU CMEM

C'est quoi ? Ça fait quoi comme son ? Ça se joue comment ? Voilà quelques questions que se sont posés les jeunes élèves des cours de formation musicale lors de l'atelier découverte d'instruments proposé, mercredi 17 mars, par le Centre Municipal d'Expression Musical (CMEM). Dans la matinée, de jeunes élèves instrumentistes ont présenté la famille des cordes frottées (violin, violoncelle, alto ...). Dans les prochaines semaines suivront la découverte des autres instruments enseignés au CMEM comme le piano, la flûte, la batterie. Ces ateliers ont pour but d'aider ces graines de musiciens dans le choix de l'instrument qu'il apprendront dès la rentrée prochaine. De plus, avant la fin de cette année ils auront la possibilité d'essayer quelques instruments, lors de cours individuels assurés par les professeurs, pour les conforter dans leur choix.

Renseignement et inscription au CMEM au 03.20.32.24.50



DIDIER ET ÉVELYNE : 50 ANS DE MARIAGE

Samedi 20 mars, Didier et Évelyne Party-Stadelmann ont réaffirmé leurs vœux à l'Hôtel de Ville, en présence de leur fils et de leurs petits-enfants, 50 ans après leur mariage. La cérémonie, célébrée par Monsieur le Maire, François-Xavier Cadart, a été marquée par de chaleureux et pétillants échanges.

Évelyne Party-Stadelmann, née le 15 mars 1950 à Lille, a commencé à travailler à 14 ans dans la confection à Lille Fives chez Maniglier pendant 12 ans. Ensuite, elle a travaillé pour la mairie de Ronchin pendant 32 ans comme ATSEM avant de prendre sa retraite en 2008.

Didier Party, né le 23 août 1943 à Lille, a commencé à travailler en tant que coupeur chez Maniglier après l'obtention de son certificat d'études et du BEPC. « **C'est au travail que nous nous sommes rencontrés et depuis nous ne nous quittons plus** », précise-t-il avec amusement. En 1968, service militaire à Landau puis à Trèves (Allemagne) pendant 18 mois. Il revient chez Maniglier jusqu'en 1981. Par la suite, Didier intègre la mairie de Ronchin. Il va créer la police municipale. Il va y finir sa carrière en tant que Brigadier Chef principal avant sa retraite en 2003. Durant la cérémonie, Monsieur le Maire a pu mettre en avant l'engagement du couple dans une association de Home Sitting, activité consistant à garder la propriété de particuliers ayant des animaux parfois atypiques, tels que des poules, des chevaux des ânes, durant leurs vacances.

« **Cela nous permet de visiter notre pays, en joignant l'utile à l'agréable. Nous prenons le temps de rencontrer les personnes avant de nous occuper de leurs animaux. C'est une relation humaine qui est vraiment très enrichissante, explique Didier Party. De plus, ma femme est un cordon bleu, nous partageons un repas avec les propriétaires à leur retour.** »

« **Il est agréable de pouvoir continuer à célébrer ce genre d'événements. Malgré les récentes restrictions et les protocoles sanitaires, la vie continue avec ses moments de joie dont il faut savoir profiter.** » souligne Monsieur le Maire en fin de cérémonie. Rendez-vous est pris pour célébrer les Noces de Diamant dans 10 ans.



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN VILLE

Depuis début mars 2021, le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus, en agglomération, et cela de 06h00 à 19h00. À Seclin, dans toute la ville (Marché, rues ...), le port du masque est obligatoire, ainsi que sur les berges du canal et dans les espaces verts urbains. Par dérogation, les cyclistes et personnes pratiquant une activité sportive intense (course à pied) ne sont pas dans l'obligation de porter un masque. Ensemble, luttons contre la pandémie de la COVID 19.



LES COMMERCES FERMÉS TRAVAILLENT QUAND MÊME POUR NOUS

Depuis le 20 mars et l'annonce du 3e confinement par le gouvernement, certains commerces ont dû malheureusement refermer leurs boutiques : les commerces de vêtements, de chaussures, de bijoux, d'esthétique, de photographie... et bien sûr les cafés et restaurants qui ne peuvent toujours pas accueillir de convives à l'intérieur de leurs salles.

Mais les commerçants seclinois se battent et travaillent tous les jours pour contenter quand même leur clientèle. En « commande-retrait » ou « click and collect » et parfois même en livraison (*). Plus de renseignements sur le site de la Ville www.ville-seclin.fr et sur le Facebook « <https://www.facebook.com/CommunedeSeclin/> ».

(* Si vous êtes commerçant ou artisan seclinois fermé administrativement par l'État, mais que vous continuez à servir vos clients soit en click and collect soit en livraison, n'hésitez pas à nous le faire savoir si vous n'êtes pas dans la liste du site internet. Contact : Carole LEFEBVRE, manager de centre-ville carole.lefebvre@ville-seclin.fr



DO YOU SPEAK SECLIN ? DE L'ANGLAIS POUR LES MERCREDIS LOISIRS À LA MOUCHONNIÈRE

Les enfants accueillis dans les accueils des mercredis loisirs de la Ribambelle et Jeun'espace (La Mouchonnière), ont l'occasion de participer à des ateliers d'anglais mis en place par les animatrices sociaux-culturelle du lieu.

Les ateliers sont menés par un intervenant de « **Speakid** ». Pendant quarante minutes les enfants (5 à 11 ans), sont en immersion totale au travers de jeux, de chants et d'interactions durant lesquels ils découvrent les couleurs, les animaux, les objets dans la langue de Shakespeare.

« **Nous avons le souhait de permettre aux enfants de découvrir une langue étrangère dans un cadre ludique. Ils abordent des mots simples et faciles à retenir** », explique Laurence, responsable de la Ribambelle. « **L'immersion dans une langue est un plus dans l'apprentissage de cette dernière. Habituer l'oreille à une langue, avec ses intonations et ses accents, a plus d'impact lorsque cela se fait avant 6 ans** », précise Amandine Masset, adjointe déléguée au Parcours éducatif. Heureux hasard des choses, l'intervenant est un Seclinois d'origine anglaise... accent « *so british* » garanti !

Huit ateliers auront lieu à Jeun'espace et à la Ribambelle. Le souhait est que d'autres ateliers soient menés dans tous les accueils. « **Il serait intéressant de pouvoir mettre en place des ateliers similaires durant les accueils de loisirs, dans toutes les structures. Le but n'est pas de remplacer l'école ou de mener des leçons, mais de permettre aux enfants de se familiariser avec une langue étrangère, de façon ludique. Savoir parler une langue étrangère est un atout dans la vie d'adulte** », indique Madame Masset.

Pas de doutes à avoir, devant la motivation et l'amusement des enfants, ces ateliers ont un franc succès auprès du jeune public qui a déjà quelques bonnes connaissances. Very well !

AGENDAS

Conseil Municipal : Jeudi 8 Avril à 18h30. Diffusion sur le site de la ville.

La Ville de Seclin recherche : deux seclinois (une femme et un homme de plus de 16 ans) pour un groupe de travail dédié à un projet de communication participatif. Trois ateliers sont prévus sur trois demi-journées. **Envoyer votre candidature** : dircom@ville-seclin.fr

Bénévolat : l'Association Aide et Défense des Victimes Accidentées et Handicapées recherche un/une bénévole spécialisé(e) dans le droit social deux après-midis par semaine. **Renseignements auprès de la présidente Annick Maeckelberghe** : 09.75.20.76.28

Permanences : la permanence handicap proposée par Didier VANDENKERCKHOVE, Conseiller municipal délégué aux droits, à l'autonomie et à la sensibilisation aux handicaps, du lundi 5 avril 2021, est reportée au lundi 12 avril 2021. **Rendez vous au** : 03.20.62.91.11

Permanences : Marie-Chantal Rachez, Adjointe, déléguée à l'Action Sociale et à l'Intergénérationnel, un lundi sur deux, **Inscription** : 03.20.62.91.14.

Appel à témoins : un dauphin d'eau douce a été repéré par plusieurs Seclinois dans le Canal de Seclin, le 25 mars. Les autorités recherchent d'autres photos et vidéos.

Services de garde

SAMU 15
Sapeurs-pompiers 18
Police Secours 17
Commissariat : 03.20.62.99.88

Médecin

Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés -
Médi'Ligne : 03.20.33.20.33

Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)

Contacter le 03.20.33.20.33

Pharmacie

Rens. : www.servigardes.fr ou 0.825.74.20.30

Police Municipale

Tous les jours en semaine et dimanche matin
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58

Restauration municipale

Menu du 29 mars au 2 avril 2021

Évitons ensemble le gaspillage. La réservation est obligatoire (à la quinzaine) via le portail famille sur le site de la Ville.

Lundi	Céleri rémoulade et lentilles vinaigrette, tagliatelles à la carbonara de volaille et champignons, kiwi.
Mardi	Fish and chips, sauce tartare et salade composée, fromage, flan pâtissier.
Mercredi	Pamplemousse, rôti de dinde à la crème, gratin de pommes de terre, petits pois-carottes, fromage blanc au pain d'épices.
Jeudi	Repas végétarien : Potage légumes à la julienne et à la Vache Qui Rit®, nuggets de blé haricots verts, pâtes à l'emmental, ananas frais.
Vendredi	Betteraves rouges aux coeurs de palmier et maïs, filet meunière, sauce citron, purée Dubarry et purée Crécy, Yaourt aromatisé bio.

État civil du 23/03/2021 au 30/03/2021

Naissances déclarées

Noah Sahuc, le 23/03
Kelly Monard, le 23/03
Maël Potvain, le 24/03

Décès déclarés

Mina Benabdallah, épouse Blanquart, 72 ans
Odette Durez, veuve Delabre, 96 ans
Josiane Grard, divorcée Vanderomme, 77 ans
Thérèse Ludek, veuve Carlier, 94 ans